



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Saint Laurent Blangy, le 1^{er} avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : Garantir la souveraineté alimentaire

La crise sanitaire inédite, que nous vivons aujourd'hui pose question quant à la résilience de nos systèmes agricoles et alimentaires. Sommes-nous en mesure de garantir l'approvisionnement alimentaire de la population ? Sous quelles conditions ?

Force est de constater que cette situation engendre de multiples difficultés pour le secteur agricole, tant pour les filières longues (engorgement des débouchés, désorganisation des filières amont et aval, manque de main d'œuvre,...) que pour celles et ceux qui travaillent en circuits courts.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, de nombreux.ses producteurs.trices ayant fait le choix des circuits courts sont aujourd'hui en difficulté. Si la fermeture de la restauration collective n'est pas discutable, la fermeture des marchés alimentaires nous paraît en revanche excessive. Pour certain.e.s, les marchés de plein vent sont le seul débouché. La crise liée au Covid-19 ne doit pas profiter, une fois de plus, aux grandes surfaces. Rien ne justifie que ces espaces soient plus protecteurs que les circuits en vente directe.

La Confédération paysanne demande aux maires ne l'ayant pas encore fait de déposer une demande de dérogation afin que soient maintenus un maximum de marchés alimentaires. L'enjeu est de réussir à préserver l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de qualité et de proximité. Si la garantie du respect des règles sanitaires pose problème, le syndicat propose d'accompagner les pouvoirs publics pour trouver des solutions.

Là où les marchés ne pourraient être ré-ouverts, des solutions alternatives peuvent et doivent être mises en place par les pouvoirs publics, en accord avec les paysan.ne.s. Une fois de plus, la Confédération paysanne se mobilise pour promouvoir et accompagner ces initiatives.

Cette crise ne doit pas nous éloigner les uns des autres, au contraire, elle doit nous permettre de mettre en place de nouvelles solidarités, de reconsidérer nos priorités et d'œuvrer, collectivement, à la refonte de nos systèmes agricoles et alimentaires. Il est de notre devoir à tou.te.s de penser dès aujourd'hui « l'après crise ».

Antoine JEAN et Mathieu GLORIAN, portes-parole de la Confédération paysanne du Nord et du Pas-de-Calais

Contacts

Antoine Jean, porte-parole pour le Nord : 06 07 95 68 88

Mathieu Glorian, porte-parole pour le Pas-de-Calais : 06 52 20 34 74

Confédération paysanne du Nord et du Pas-de-Calais : 06 98 65 29 08

40, avenue Roger Salengro – 62223 Saint Laurent Blangy
Tel. 03 21 24 31 53

nordpasdecalais@confederationpaysanne.fr - www.confederationpaysanne.fr